

# Les infos de JANAILHAC

67  
# Juin 2022



Bulletin d'informations municipales

[www.janailhac-mairie.fr](http://www.janailhac-mairie.fr)

## LE MOT DU MAIRE



**C**e début de 21<sup>e</sup> siècle est quelque peu déstabilisant avec son lot de drames humains.

La perspective de sortie de crise sanitaire fut rapidement reléguée au second plan par ce conflit de l'est de l'Europe.

**D**ans un monde qui change en permanence, les enjeux de société et de démocratie doivent nous interpeller.

Le philosophe Thomas Hobbes a écrit « l'homme est un loup pour l'homme ». Quelle sombre vérité !

Face aux ravages de la guerre en Ukraine et à l'ampleur du déplacement de population, la communauté internationale doit réagir vivement.

**A**l'instar de nos aïeux, la commune a mis à disposition un logement pour un couple de réfugiés ukrainiens. En effet, depuis le 30 mai, Alona et Ammar ont posé leurs valises à Janailhac.

Je voudrais, au nom de la municipalité, remercier tous ceux qui ont œuvré pour que cet hébergement soit possible.

**L**es tensions géopolitiques de la période ont un impact immédiat sur l'ensemble des individus, mais également sur le fonctionnement des collectivités.

Les dérives inflationnistes vont peser lourd sur le budget de la commune comme sur celui des ménages.

La brutale augmentation des coûts de l'énergie aura un impact significatif sur le budget

de fonctionnement, avec une prévision de 50 % d'augmentation de la facture dédiée à ce poste.

Nous devons, plus que jamais rechercher de potentielles économies. L'extinction de l'éclairage public le 23 juin 2022 est une des pistes retenues. Des actions de sensibilisation vous seront proposées prochainement.

Nous avons également pris la décision de modifier la conception du bulletin municipal du premier semestre. L'objectif étant d'optimiser les coûts en éditant un numéro plus dense en décembre.

Toutes les formes de mutualisation avec les collectivités voisines doivent également être étudiées pour générer des économies d'échelle. L'augmentation de 3 % de la fiscalité, votée en conseil municipal, s'est imposée face aux dépenses de fonctionnement croissantes. Ces efforts budgétaires sont la condition sine qua non pour obtenir une capacité d'investissement à court et moyen terme.

**L**a réfection de la toiture de l'église est désormais achevée, les différents programmes de voirie également. Nous reviendrons avec précision sur ces sujets dans le numéro de décembre.

La commune vient d'acter l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit du Breuil, pour l'implantation de la future station d'épuration. Un investissement qui s'impose au regard des normes environnementales en vigueur.

Le projet de terrain multisports se concrétisera vraisemblablement au cours du printemps prochain. Cet équipement sportif d'un montant provisionnel de 83 223,52 € H.T. sera subventionné à hauteur de 80 %. Nous attendons dans les semaines qui viennent la répartition définitive des subventions (État – Département – Agence Nationale du Sport).

**L**a démographie en Haute-Vienne, comme dans d'autres départements, fait état d'une baisse constante de la natalité. Il y a à fortiori des incidences sur le fonctionnement et l'organisation dans nos écoles.

Le regroupement pédagogique intercommunal (Janailhac – Saint-Priest-Ligoure – Saint-Jean-Ligoure) a pu maintenir in extrémis, pour l'année scolaire à venir, avec insistance, préciser que les communes du RPI mettent à disposition des parents, une prise en charge efficiente de leurs enfants. En effet, les 3 sites disposent d'une garderie qui est fonctionnelle à partir de 7h le matin et de la fin de l'école jusqu'à 19h. Une navette gratuite financée par les 3 communes du RPI achemine les enfants sur leur lieu de scolarisation.

Pour des raisons de commodité, un certain nombre de parents scolarisent leurs enfants dans une autre commune. Je voudrais, avec insistance, préciser que les communes du RPI mettent à disposition des parents, une prise en charge efficiente de leurs enfants. En effet, les 3 sites disposent d'une garderie qui est fonctionnelle à partir de 7h le matin et de la fin de l'école jusqu'à 19h. Une navette gratuite financée par les 3 communes du RPI achemine les enfants sur leur lieu de scolarisation.

**U**ne classe découverte s'est déroulée début juin, avec une diversité d'ateliers proposés aux enfants. Ce projet pédagogique a suscité l'adhésion des différents

intervenants, et aura contribué à la qualité des échanges intergénérationnels. Merci aux enseignants et à tous les participants pour la réussite de cette remarquable initiative.

**C**hristian Bezeau, directeur de notre école depuis deux ans, fait valoir ses droits à la retraite. Marion Durand quitte également l'école de Janailhac pour rejoindre le groupe scolaire Maurice Ravel à Saint-Yrieix-la-Perche. Merci à eux pour leur implication au service des enfants.

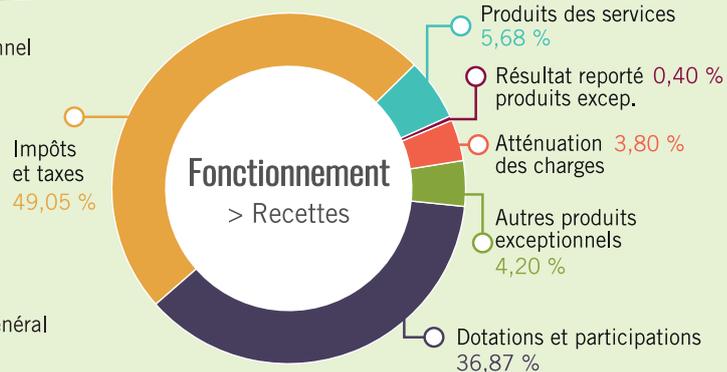
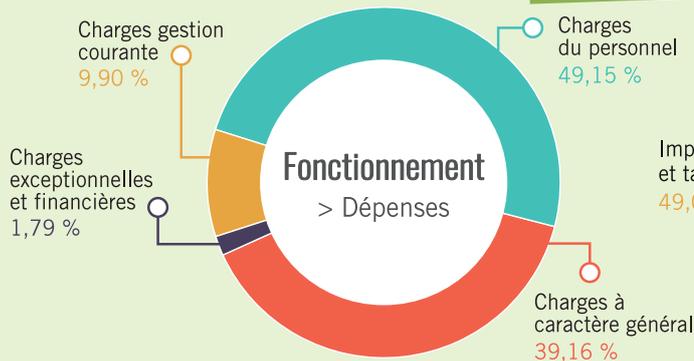
**L**es liens d'amitié et de fraternité avec nos amis alsaciens de Kilstett nous ont de nouveau réunis en cette année 2022. En effet, nous étions en ce week-end de l'Ascension, 50 à avoir fait le déplacement en terre alsacienne. L'émotion était bien palpable pour ces retrouvailles. Valérie De Marchi, présidente de l'association « Les Amis de Kilstett », a posé les fondamentaux pour que ce lien perdure avec notamment l'implication des enfants de l'école ainsi que de leurs enseignants.

**L**a commission « cadre de vie » a élaboré avec rigueur le document relatif au label « Villes et villages fleuris », dans la perspective du passage du jury régional du fleurissement. Souhaitons que la conception de ce dossier ainsi que le travail des agents soient récompensés par l'obtention d'une seconde fleur.

Bonne période estivale  
à toutes et à tous.

*Philippe Devarissias*

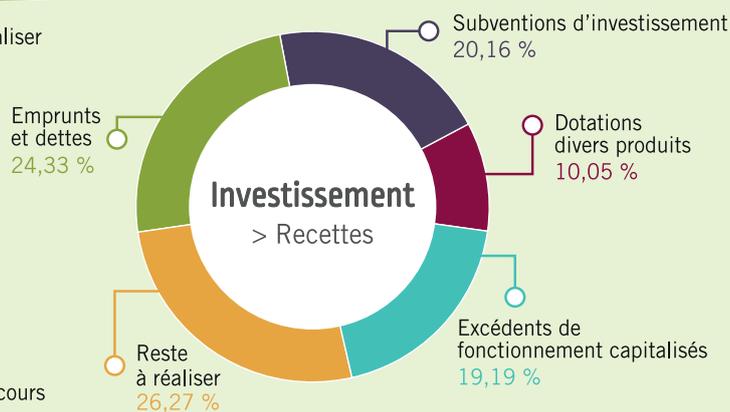
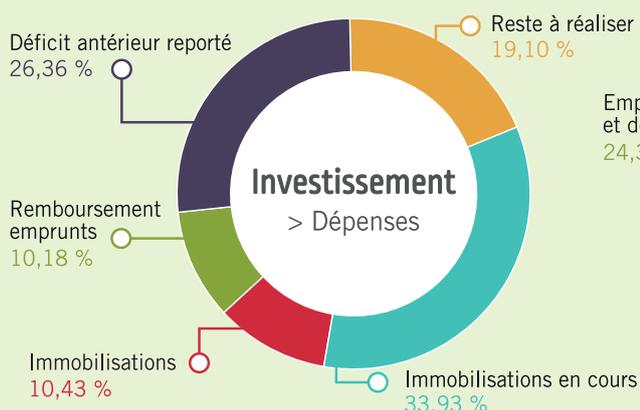
## Fonctionnement



Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	175 126 €	39,16 %
Charges du personnel	219 750 €	49,15 %
Charges gestion courante	44 278 €	9,90 %
Charges exceptionnelles et financières	8 000 €	1,79 %
Virement à la section d'investissement	-	-
Dépenses imprévues	-	-
<b>Total</b>	<b>447 154 €</b>	<b>100 %</b>

Recettes	Montant	%
Produits des services	25 400 €	5,68 %
Impôts et taxes	219 319 €	49,05 %
Dotations et participations	164 866 €	36,87 %
Autres produits exceptionnels	18 771 €	4,20 %
Atténuation des charges	17 000 €	3,80 %
Résultat reporté produits exceptionnels	1 798 €	0,40 %
<b>Total</b>	<b>447 154 €</b>	<b>100 %</b>

## Investissement



Dépenses	Montant	%
Remboursement emprunts	40 500 €	10,18 %
Immobilisations	41 500 €	10,43 %
Immobilisations en cours	135 000 €	33,93 %
Reste à réaliser	76 000 €	19,10 %
Déficit antérieur reporté	104 836 €	26,36 %
<b>Total</b>	<b>397 836 €</b>	<b>100 %</b>

Recettes	Montant	%
Dotations divers produits	40 000 €	10,05 %
Subventions d'investissement	80 200 €	20,16 %
Emprunts et dettes	96 800 €	24,33 %
Reste à réaliser	104 500 €	26,27 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	76 336 €	19,19 %
<b>Total</b>	<b>397 836 €</b>	<b>100 %</b>

## TAUX D'IMPOSITION

Comme la majeure partie d'entre vous a pu le constater, la taxe d'habitation a été supprimée. La perte de cette recette pour les communes est compensée par les recettes que le département percevait jusqu'à présent sur le foncier bâti. Le département est quant à lui compensé par l'État.

### Taux sur votre avis de taxes foncières 2022 :

Taxes diverses	2021	2022
Taxe Foncière Bâti	34,70 %	35,74 %
Taxe Foncière Non Bâti	69,02 %	71,09 %

## COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2021

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances (*recettes – dépenses*) de la commune pour l'année écoulée.

### Budget principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	409 667,20 €	Dépenses	277 262,78 €
Recettes	450 241,46 €	Recettes	242 384,24 €
Résultat d'exercice	40 574,26 €	Résultat d'exercice	-34 878,54 €
Excédent reporté	37 560,18 €	Excédent reporté	-69 957,57 €
<b>Résultat final</b>	<b>78 134,44 €</b>	<b>Résultat final</b>	<b>-104 836,11 €</b>

## LA NATURE S'INVITE À L'ÉCOLE DE JANAILHAC

**D**u 30 mai au 3 juin, les 57 élèves de l'école de Janailhac ont participé à une classe découverte de leur environnement proche, encadrés par une trentaine de bénévoles chaque jour.

L'effectif réparti sur 7 groupes a ainsi pu participer à un atelier différent chaque demi-journée.

### Au programme :

- A la découverte des insectes (*Mathieu Bassard, association « La soupape sauvage »*)
- Les traces d'animaux (*Aurélien Malric, association « La soupape sauvage »*)
- Orpaillage dans le ruisseau du Breuilh (*avec Philippe Roubinet, chercheur d'or*)
- Fabrication de nichoirs qui seront installés sur la commune ;
- Fabrication de pain cuit dans le four à pain communal (*M. Renouf*)
- Découverte de la forêt (*Mme Dangla*)
- Initiation à la pêche (*par la société « Ligoure-Briance »*)

Le vendredi après-midi a été l'occasion d'ouvrir l'école aux familles qui ont pu visiter l'exposition consacrée à cette semaine.



Tous nos remerciements à la municipalité, à la population de Janailhac et aux parents d'élèves qui ont contribué à la réussite de cette classe de découverte et tout particulièrement à Janine et Mario Leroy pour leur investissement sur la semaine, à la scierie Goudier qui a fourni le bois nécessaire à la fabrication des nichoirs, à Gaby Verrier qui a préparé les gabarits des nichoirs, à Jocelyne Bonnet et Jean-Louis Voisin qui ont mis forêt et ruisseau à notre disposition, Séverine Stadelmann et Laurent Mas, leur mare, à Dominique Mazabraud qui a assuré bénévolement le transport en car, à André Faure pour son reportage vidéo, aux employés municipaux pour leur contribution sur leur temps de repos, à M. Renouf, Mme Dangla, à M. Autier et toute la société de pêche pour leur investissement.

Christian Bezeau

## CANTINE DE JANAILHAC

Une page se tourne...



**I**sabelle, employée du restaurant scolaire à Janailhac, depuis 1988, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle nous quittera le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Nous la remercions d'avoir réglé nos enfants durant toutes ces années et lui souhaitons bon

vent pour sa nouvelle vie. Nous aurons le plaisir d'accueillir sa remplaçante ou remplaçant dès la rentrée prochaine.

## MAISON GARNIER

**C**oncernant le devenir de la maison Garnier, nous vous avons sollicité à plusieurs reprises afin de connaître vos souhaits. Afin de vous exposer le résultat de cette concertation et de débattre avec vous des différentes propositions faites, **nous vous invitons à une réunion publique le : 21 septembre à 18h30, salle André Garnier**

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**D**ans un souci de préserver la biodiversité nocturne, d'améliorer la qualité du sommeil des habitants et de diminuer les dépenses d'énergie électrique, le conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 28 février de procéder à l'extinction des lampadaires sur toute la commune à partir du 23 juin.

Cette absence de pollution lumineuse permettra de redécouvrir les étoiles. Une soirée spécifique se déroulera fin Août afin de nous initier à l'astronomie. Nous serons accompagnés pour cette soirée par un bénévole d'une association d'astronomie.

**Bonnes nuits étoilées...**



# Ça bouge à Janailhac



Mairie de Janailhac  
Agence postale

## Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Mairie	9h-12h / 14h-17h30
La Poste	9h-12h / 14h-17h

Samedi

Mairie	9h-12h
La Poste	9h-11h30

Fermées le mercredi

## Pour nous contacter :

- ☎ 05 55 00 71 06
- ☎ 05 55 75 23 12
- 📍 Site : [www.janailhac-mairie.fr](http://www.janailhac-mairie.fr)
- ✉ [mairie.janailhac@orange.fr](mailto:mairie.janailhac@orange.fr)

## Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupiaux  
05 55 00 76 58
- Relais Petite Enfance  
06 33 65 85 75
- Déchetterie de Nexon  
06 20 91 21 45
- Déchetterie de St Yrieix  
05 55 08 26 06
- SAUR : 05 87 23 10 01  
N° d'urgence pour dépannage téléphonique

## Assistant social

- M. GRAFOUILLÈRE Renaud  
Permanences à Nexon : lundi  
(sans RDV) et jeudi (sur RDV) : 9h-12h  
05 55 58 18 41  
ou 05 55 58 30 91

## VOS RENDEZ-VOUS À JANAILHAC EN 2022

Sam. 9 juillet	<b>JOURNÉE FESTIVE</b> (dès 16h) Rando musicale   Marché   Bal Trad'   Feu d'artifice
Dim. 24 juillet	<b>MÉCHOUI</b>
Ven. 26 août	<b>MARCHE NOCTURNE</b> À la découverte des étoiles
Dim. 6 novembre	<b>FÊTE DU TERROIR</b>
Ven. 11 novembre	<b>CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »</b>
Dim. 13 novembre	<b>LOTO</b>
Sam. 3 décembre	<b>REPAS « PETIT SALÉ »</b>
Courant décembre	<b>MARCHÉ DE NOËL</b>

## D'AUTRES RDV À NOTER !

### ■ AU FIL DE L'ISLE

- Marche pédestre le 2<sup>e</sup> dimanche et le dernier jeudi du mois
- D'autres balades sympas seront programmées : sur la piste des animaux, botanique, petit patrimoine, ramassage déchets, etc. **Tous à vos chaussures !**

### ■ « L'AUTOMNE DE SAINT-EUTROPE »

- Réunions : 26/09 et 31/10
- 06/11 : Tenue du stand à la Fête du Terroir
- 07/11 : Préparation du loto
- 28/11 : Préparation du repas « Petit salé »

Organisation : ■ Commune ■ Comité des Fêtes  
■ L'automne de Saint-Eutrope ■ Au fil de l'Isle